

**CR COMITE DE PILOTAGE**  
**DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET DES TAP**  
**BILAN D'ETAPE**

**Jeudi 26 Novembre 2015 à 18H00**

Etaient présents :

Elus : V.MAGGI ; X.PECHAIRAL ; A.CABANIS ; E.TROUILLAT

Centre Social Soleil Levant : Mr MARTY J. ; AIT OUARET A. ; Mme HERNANDEZ I. ; Laetitia (coordinatrice TAP maternelles)

Directeur et Directrices d'écoles : Mmes BASTIDE-PIALOT E. ; MAZOYER O. et POUDEVIGNE F. et Mr GONZALES H.

Parents d'élèves Elus : Mme GALVEZ K.

Absent excusé : Mr Jean-Jacques GRANAT, Maire

Absents : Elus APEM GAYAT O. ; PINTARD F. ; MERCIER S ; BARNES J.M.

Mme MAGGI ouvre la séance.

Bienvenue à Mme GALVEZ Khadija, nouvelle élue APEM .

L'assemblée est étonnée de l'absence des 4 autres membres de l'APEM.

Mme GALVEZ explique qu'il leur a été difficile de se libérer à cette heure-là. Mme MAGGI est surprise car habituellement tous les rendez-vous et toutes les réunions avec Mr GAYAT ont eu lieu à 18 h.

Présentation des participants.

Petit mot d'introduction :

Cette réunion a pour but de faire un premier bilan d'étape sur les TAP depuis la rentrée avec la modification d'organisation sur 3 heures réparties le lundi, mardi et jeudi.

La parole est donnée au Centre Social :

Cela se passe mieux que l'an dernier, le fait d'avoir bloqué les inscriptions oblige à plus d'assiduité (il y a encore quelques annulations de dernière minute, mais cela reste gérable).

Pour les animateurs et dirigeants du centre social l'organisation de cette année s'avère meilleure grâce à la mise en place des blocs. Ainsi une dynamique de projets a pu se mettre en place grâce à l'adhésion aux 3 séances. Le contenu des activités s'est amélioré en conséquence. Le bloc décompressé permet de répondre aux besoins des parents dont les enfants ne sont pas inscrits aux TAP. L'an dernier des inscriptions différentes chaque jour ne permettaient pas une telle cohérence. Il est constaté une augmentation des inscriptions (130 enfants/ soir au lieu de 90 l'an dernier. 40 enfants restent en garderie après les TAP comme l'an dernier)

Il y a également un souci de locaux en raison de l'ouverture à François Fournier d'une classe en début d'année. Les ateliers cuisine se font donc au 2<sup>ème</sup> étage de l'école dans la salle d'art plastiques que tous les enseignants utilisent également ce qui crée de petits soucis de déplacement de tables, de rangements, etc... mais dans l'ensemble tout le monde arrive à cohabiter.

La municipalité annonce qu'un nouveau bungalow sera installé dès que possible à côté du CLSH dans la grande cour afin de pallier dans les meilleurs délais à ce problème de manque de place pour les groupes d'ateliers TAP .

En plus de ces problèmes de place, Mr Aït-Ouaret souligne que les TAP 3 fois par semaine c'est très court : 1 heure ce n'est pas suffisant pour l'apprentissage. L'idéal serait de pouvoir les regrouper au minimum sur 1h30 ou au mieux sur 3 heures, ils pourraient se rendre au Tennis, au Tir à l'Arc, aller au musée, voir des spectacles...

Il nous annonce également la différence de coût de fonctionnement de ces ateliers comparativement avec ceux de Jonquières (où les TAP sont regroupés sur le vendredi AM) cela coûte plus cher le fait de devoir préparer 3 fois par semaine un atelier (10 h pour l'animatrice de Manduel) tandis que pour Jonquières 4h30 suffisent.

La durée de la pause méridienne est aussi évoquée avec des divergences de vue entre le centre social et la majorité des enseignants. Le constat est d'abord fait d'une forte augmentation de la fréquentation 240 enfants en octobre. M MARTY pense que cela est dû à une pause trop courte. Les enseignants pensent que ce n'est pas la raison principale.

En conclusion, il apparaît qu'il serait peut-être utile d'étudier à nouveau l'organisation du temps scolaire et des TAP . Les dirigeants du centre social insistent sur la vocation éducative des TAP et estiment que l'offre éducative peut être améliorée avec la libération d'un après midi. Cette proposition présente un intérêt qualitatif. Les enseignants rappellent qu'il est important de ne pas oublier le volet scolaire.

Ce qui ramène le débat sur les rythmes scolaires...

Mme MAGGI , en premier lieu, dit qu'elle ne souhaite pas, à nouveau, mettre en route une nouvelle possibilité de changement d'organisation du temps scolaire car après deux tentatives qui se sont soldées par beaucoup d'incompréhensions, de tensions, de polémiques non constructives pour finalement rester en l'état, l'organisation actuelle, qui a été défendue et votée par la très grande majorité lors des Conseils d'école Extraordinaires sera très difficile à modifier.

**Mais** devant l'évidence d'un réel besoin (face au manque de temps pour des ateliers de qualité, ainsi que les rythmes scolaires qui créent toujours plus de fatigue ) si l'**APEM** (en collaboration avec le Centre Social) souhaite demander une modification de l'organisation du temps scolaire, il leur appartient de trouver un consensus avec les enseignants. A ce moment là et seulement lorsque les 4 Conseils d'écoles auront trouvé un consensus nous pourrons envisager la possibilité d'une nouvelle organisation des rythmes scolaire sur notre commune.

Mme GALVEZ indique qu'elle va soumettre la question lors de la prochaine réunion de l'APEM .

Prochaine réunion du Comité de Pilotage Mars/Avril 2016.

La séance est levée à 19h15

